

Que faire si vous êtes victime de fraude financière?



La mise en ligne des factures et des comptes a permis aux auteurs de violence de modifier plus facilement les paramètres des comptes, d'interrompre les paiements et d'usurper l'identité des survivantes. Les fraudes commises par des inconnus qui détournent la technologie pour accéder à des informations financières ou inciter les gens à leur envoyer de l'argent sont également de plus en plus courantes et difficiles à identifier.

Cette fiche d'information fournit quelques conseils aux survivantes de fraude financière facilitée par la technologie.



Rassembler les informations importantes

En cas de fraude, la collecte d'informations essentielles et la préservation des preuves numériques sont les premières étapes vers la guérison. Assurez-vous que vous disposez des éléments suivants:

- Tous les documents et reçus liés à la fraude, tels que les relevés de cartes de crédit et de comptes bancaires ou le rapport de dossier de crédit.
- Copies des courriels, des SMS ou de toute autre correspondance avec l'auteur.

Pour plus d'informations sur la manière de préserver et de documenter les preuves numériques telles que les courriels, les SMS et les messages vocaux, consultez notre [Trousse à outils pour la préservation des preuves numériques](#).



Contactez immédiatement vos institutions financières

Signalez la fraude à toute institution financière susceptible d'être affectée. De nombreuses banques proposent des moyens de signaler une fraude ou de contester une transaction en ligne ou par téléphone. Informez-les dès que possible afin que des mesures soient prises pour protéger vos comptes.



Mettez à jour les informations du compte pour empêcher tout accès ultérieur

- Signalez tous les comptes en contactant votre banque, les sociétés émettrices de cartes de crédit et d'autres organismes pour mettre en place des alertes à la fraude sur vos comptes bancaires et de crédit.
- Modifier les [mots de passe](#) et les codes PIN de tous vos comptes.
- Informer les agences d'évaluation du crédit en appelant [Equifax](#) et [TransUnion](#) pour signaler l'usurpation d'identité et demander une alerte à la fraude sur votre profil de crédit.



Signaler la fraude à la police

Contactez votre service de police local pour obtenir un rapport officiel. Demandez un numéro de dossier pour mettre à jour le rapport ou vous y référer ultérieurement si nécessaire.



Rapport au Centre canadien de lutte antifraude

Signaler une fraude au [Centre antifraude du Canada](#) en appelant le numéro gratuit 1-888-495-8501 ou en utilisant le système de signalement des fraudes, accessible en ligne. Ils peuvent vous aider à protéger vos comptes afin d'éviter d'autres escroqueries.



Signaler les différents types de fraudes aux agences concernées

- Fraude en ligne par le biais de sites web: Signaler toute activité frauduleuse à l'administrateur du site. Recherchez les liens intitulés Signaler un abus ou Signaler une annonce
- Courrier redirigé: Si vous croyez que votre courrier a été redirigé sans votre permission, communiquez avec [Postes Canada](#).
- Vol d'identité chez les prestataires de services: Informez votre fournisseur de téléphone portable, de services publics et d'autres services si votre identité a été usurpée.
- Documents d'immigration: Les documents d'immigration perdus, volés ou utilisés à mauvais escient doivent être signalés à [Immigration et Citoyenneté Canada](#).
- Passeport perdu ou volé: Si vous avez perdu votre passeport ou si on vous l'a volé, contactez [Passeport Canada](#) et la police de votre région. Si vous êtes à l'étranger, contactez [l'ambassade ou le consulat du Canada le plus proche](#).
- Vol du numéro d'assurance sociale (NAS): Si vous pensez que votre NAS peut être utilisé à mauvais escient, prenez des mesures pour [le protéger](#).
- Perte ou vol de cartes d'identité provinciales ou territoriales: Pour remplacer un acte de naissance, un permis de conduire ou une carte d'assurance maladie, il convient de contacter l'organisme provincial ou territorial qui les a délivrés.



Protégez-vous contre de futures fraudes

Les escrocs appellent souvent les victimes, leur envoient des courriels ou des SMS pour leur proposer de les « aider à récupérer » leur argent. Ne payez jamais de frais de recouvrement et ne partagez jamais d'informations privées.

Enfin, restez en contact avec les organismes concernés, tels que le [Centre antifraude du Canada](#), votre banque et la police pour les tenir au courant de l'évolution de la situation. Informez la famille, les proches et les collègues de ce qui s'est passé peut éviter d'autres victimes.

En conservant son calme et en adoptant ces mesures, vous pouvez reprendre le contrôle de la situation et limiter les dégâts.

La violence fondée sur le genre facilitée par la technologie (VFGFT) fait partie d'un continuum de violence qui peut se produire à la fois en ligne et en personne. Si vous ou une personne de votre entourage êtes victime de VFGFT, vous n'êtes pas seule. Vous pouvez consulter www.hebergementfemmes.ca pour trouver une MH près de chez vous afin de discuter de vos options et élaborer un plan de sécurité. Il n'est pas nécessaire de résider dans une MH pour avoir accès à des services et à un soutien gratuits et confidentiels. Pour plus d'informations sur les abus financiers numériques, [consultez notre trousse](#).

Adapté pour le Canada avec l'autorisation du Refuge's Tech Safety Project, sur la base de leur ressource [The Differences Between Identity Fraud and Coerced Debt](#).

Ce projet a été financé par le Groupe Banque TD, par l'entremise de sa plateforme de citoyenneté d'entreprise, La promesse TD Prêts à agir.